

Ministère de la Santé et des Sports

La Ministre

Paris, le 02 FEV. 2010

Monsieur le député, *Chee Arnaud,*

Parce que les établissements de santé jouent un rôle déterminant pour la santé de nos concitoyens, et que le Gouvernement est particulièrement attaché à la qualité de l'offre de soins, il a été décidé d'intervenir financièrement pour soutenir les investissements hospitaliers. C'est pourquoi j'ai élaboré, avec l'ensemble de mes services, le plan Hôpital 2012 qui mobilisera, pour la période 2008-2012, près de 10 milliards d'euros d'investissements.

Les orientations que j'ai retenues sont l'accompagnement de la recomposition hospitalière, pour mieux répondre aux besoins des patients sur le territoire, la modernisation des établissements de santé et l'accélération du déploiement des systèmes d'information hospitaliers. J'ai également demandé à ce qu'une attention particulière soit portée à l'équilibre financier des opérations soutenues afin de garantir la viabilité de ces projets.

Le plan Hôpital 2012 concerne les hôpitaux publics comme les établissements privés.

Dans ce cadre, le centre de lutte contre le cancer Jean Godinot à Reims a présenté un dossier d'aide à l'investissement concernant un projet de système d'information d'un montant de 1 198 500 euros. Au terme d'un examen approfondi, j'ai le plaisir de vous informer que ce projet bénéficiera d'un soutien financier de 599 250 euros.

.../...

Monsieur Arnaud ROBINET
Député de la Marne
Assemblée nationale
75355 PARIS 07 SP